

**Note aux familles n°1**

*Merci de bien vouloir noter ces informations relatives au fonctionnement de notre école.*

**1- Horaires, accès à l'école :**

Les cours commencent à **8h50** et se terminent à **11h50** le matin du lundi au vendredi, de **13h50** à **16h05** les après-midi (lundi, mardi, jeudi, vendredi). L'entrée se fait par le portail de l'école élémentaire, situé au **74 rue Beaumarchais**. Le portail est ouvert à 8h40 et 13h40 pour l'accueil, qui a lieu dans les classes. Les élèves restent sous la responsabilité des familles avant l'entrée dans la cour. Nous vous rappelons que le passage entre les deux cours aux heures d'entrées et de sorties de l'école est **interdit**. Concernant les récréations, une collation est tolérée pour celle du matin ; si votre enfant en a besoin, préférez des fruits, plutôt qu'un goûter trop riche ou trop sucré.

**2- Organisation des classes :**

Mme LEPLAN : CP	Mme DELIANT : CP-CE1	Mme LETAGNEUX : CE1	Mme CLAUDE et M RICHARD : CE2
Mme ALLARD : CE2-CM1	Mme BILLEY : CM1-CM2	Mme PICHARD : CM2	

**3- Assiduité - Absences :** Si votre enfant est malade, merci d'en informer la directrice par courriel ou par téléphone, **de préférence avant 8h30**. Il est rappelé qu'une fréquentation assidue de l'école est inscrite dans la loi, et qu'elle favorise une bonne scolarité pour votre enfant.

De façon globale, nous vous remercions d'appeler l'école plutôt en dehors des heures de classe ; cette année, la directrice sera déchargée de classe le vendredi, ainsi que le lundi après-midi.

Pour contacter l'école : [0212050P@ac-dijon.fr](mailto:0212050P@ac-dijon.fr) Tél : 03 80 71 13 87

Pour contacter le **périscolaire** (Mathilde Goudot) : 06 82 83 07 25

**4- Règlement intérieur :** Il sera distribué en cette rentrée uniquement aux nouveaux élèves ; puis à l'ensemble des élèves après sa révision par le premier conseil d'école en novembre. En attendant, vous pouvez le retrouver et le télécharger sur le site de l'école :

<http://ele-beaumarchais-21.ec.ac-dijon.fr/category/conseil-decole/reglement-interieur/>

**5- Vaccinations :** Nous vous invitons à profiter de la rentrée pour vérifier que les vaccins de vos enfants sont bien à jour (vaccination obligatoire contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite), et notamment pour prévoir le rappel des 6 ans le cas échéant.

**6- Réunions de rentrée :** la réunion générale aura lieu le **jeudi 14 septembre**, à **17h30** dans la salle polyvalente (1<sup>er</sup> étage du bâtiment E, au-dessus de la cantine) ; les réunions dans les classes se feront à la suite ce même jour. La réunion générale sera notamment l'occasion d'une **information relative aux élections des représentants des parents** d'élèves.

**7- Documents de rentrée :** Les fiches de renseignements à vérifier ou compléter vous ont été remises. Concernant les **assurances**, les formulaires d'adhésion MAE sont distribués dans les classes. Si vous choisissez une autre assurance, vérifiez que vous bénéficiez bien d'une **garantie individuelle accidents**, qui couvre les enfants lorsqu'ils/elles sont victimes, **obligatoire pour les sorties scolaires**, en plus de la responsabilité civile, obligatoire dans tous les cas.

**8- Protocole sanitaire :** En cette rentrée, nous sommes au niveau « socle » (le plus bas), avec respect des gestes barrière, lavages des mains et aération régulière des locaux.

**Bonne année scolaire à toutes et tous !**